

L'an deux mille vingt et un, le 17 du mois de mai à 18 heures, le Conseil Municipal de Cenon, régulièrement convoqué par courrier en date du 11 mai 2021, s'est rassemblé au Gymnase Gilbert Lalanne de la Morlette à Cenon, sous la présidence de Monsieur Jean-François Egron, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35
 Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de conseillers présents : 25
 Nombre de conseillers votants : 35

Étaient Présents : Jean-François EGRON, Michaël DAVID, Laïla MERJOUÏ, Dominique ASTIER, Jean-Marc SIMOUNET, Fernanda ALVES, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Hürizet GÜNDER, Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU, Patrice BUQUET, Max GUICHARD, Patrice CLAVERIE, Seye SENE, Ludovic ARMÔET, Claudine CHAPRON, Fathia BARKA, Ingrid LAFON, Anne LEPINE, Florence DAMET, Olivier COMMARIEU, Fabrice MORETTI, Fabrice DELAUNE et Christine HERAUD.

Absents ou excusés ayant donné pouvoir : Huguette LENOIR ayant donné pour à Monsieur Jean-Marc SIMOUNET, Cihan KARA ayant donné pouvoir à Monsieur le Maire, Gérard CASTAGNEDE ayant donné pouvoir à Monsieur Patrice BUQUET, Marjorie CARVEL ayant donné pouvoir à Monsieur Laurent PERADON, Saïd SAÏDANI ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique ASTIER, Jérémy RINGOT ayant donné pouvoir à Monsieur Max GUICHARD, Léa RAINIER ayant donné pouvoir à Madame Hürizet GÜNDER, Philippe TARDY ayant donné pouvoir à Monsieur Fabrice MORETTI, Yannick POULET ayant donné pouvoir à Madame Florence DAMET, Christine GLEMAIN ayant donné pouvoir à Monsieur Olivier COMMARIEU.

Objet | **Approbation du Compte Administratif 2020**

Le budget général de l'exercice 2020 pour lequel le Compte Administratif vous est soumis par Monsieur le Maire s'est exécuté du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 pour les opérations de la Section d'Investissement et du 1er janvier 2020 au 31 janvier 2021 pour les opérations de la Section de Fonctionnement.

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

BUDGET PRINCIPAL						
Libellés	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats Reportés		7 673 185,46		7 088 490,89		14 761 676,35
Opérations de l'Année	37 538 567,33	39 443 789,30	7 249 683,70	3 069 280,51	44 788 251,03	42 513 069,81
TOTAUX	37 538 567,33	47 116 974,76	7 249 683,70	10 157 771,40	44 788 251,03	57 274 746,16
Résultats de Clôture		9 578 407,43		2 908 087,70		12 486 495,13
Reste à Réaliser			743 853,92	91 694,00	743 853,92	91 694,00

BUDGET ANNEXE - LOCATION DE LOCAUX NUS DANS UN HOTEL D'ENTREPRISES						
Libellés	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés						
Opérations de l'Année	58 955,56	58 955,56			58 955,56	58 955,56
TOTAUX	58 955,56	58 955,56			58 955,56	58 955,56
Résultats de Clôture						

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Reste à Réaliser					
------------------	--	--	--	--	--

BUDGET ANNEXE – POLE CULTUREL ET DE SPECTACLES						
Libellés	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats Reportés			748 239,29		748 239,29	0
Opérations de l'Année	1 042 415,72	1 539 319,55	744 499,64	1 008 773,55	1 786 915,36	2 548 093,1
TOTAUX	1 042 415,72	1 539 319,55	1 492 738,93	1 008 773,55	2 535 154,65	2 548 093,1
Résultats de Clôture		496 903,83	483 965,38			12 938,45
Reste à Réaliser			4 515,10		4 515,10	

BUDGET ANNEXE – VENTE D'ENERGIE						
Libellés	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats Reportés		51 611,78				51 611,78
Opérations de l'Année						
TOTAUX		51 611,78				51 611,78
Résultats de Clôture		51 611,78				51 611,78
Reste à Réaliser						

BUDGET ANNEXE – ESPACE CULTUREL SIMONE SIGNORET						
Libellés	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats Reportés		23,19	12975,91		12 975,91	23,19
Opérations de l'Année	70 455,99	73 061,53	9 074,52	20 464,13	79 530,51	93 525,66
TOTAUX	70 455,99	73 084,72	22 050,43	20 464,13	92 506,42	93 548,85
Résultats de Clôture		2 628,73	1 586,30		0,00	1 042,43
Reste à Réaliser			530,00		530,00	

BUDGET ANNEXE – ESPACE RESTAURANT TENNIS						
Libellés	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats Reportés		41 300,30		1 260,59	0,00	42 560,89
Opérations de l'Année	8 917,25	11 743,00	8 743,00	9 916,85	17 660,25	21 659,85
TOTAUX	8 917,25	53 043,30	8 743,00	11 177,44	17 660,25	64 220,74
Résultats de Clôture		44 126,05		2 434,44	0,00	46 560,49
Reste à Réaliser					0,00	

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

BUDGET ANNEXE – CIMETIERES						
Libellés	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats Reportés		42 902,31		44 793,07	0	87 695,38
Opérations de l'Année	113 770,54	77 523,33	53 805,87	92 076,44	167 576,41	169 599,77
TOTAUX	113 770,54	120 425,64	53 805,87	136 869,51	167 576,41	257 295,15
Résultats de Clôture		6 655,10		83 063,64	0	89 718,74
Reste à Réaliser			774,5		774,5	

Ces résultats sont repris au Budget de l'exercice 2021.

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président.

En conséquence, Monsieur le Maire s'étant retiré, sous la présidence de Michaël DAVID, il est proposé au Conseil Municipal, après s'être fait présenter le Budget et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré, de délibérer sur le Compte Administratif du Maire de l'exercice 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par
25 voix pour
8 abstentions
0 voix contre
2 NPPPV

Donne acte de la présentation faite du Compte Administratif lequel peut se résumer comme indiqué ci-dessus ;

Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Jean-François Egron
Maire de Cenon

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213301195-20210517-2021-56-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/05/2021

Publication : 21/05/2021

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.